eclor
PLATEFORME DE TERRITOIRE INTELLIGENT
« PAYS HAUT VAL D'ALZETTE »

CALENDRIER
de collecte 2021

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS HAUT VAL D'ALZETTE

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

NOUVELLE APPLICATION eclor

au 1er semestre 2021

DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

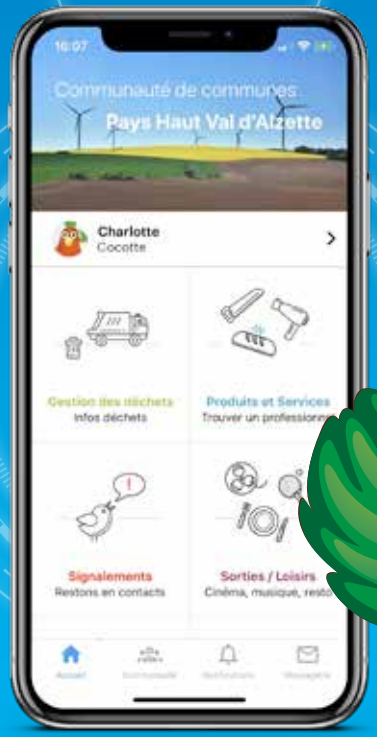

avec
Charlotte
la Cocotte !

A CONSERVER TOUTE L'ANNÉE !

https://eclor.eu - www.ccphva.com

Janvier 2021

		Ordures ménagères	Recyclables
1	V	FÉRIÉ	FÉRIÉ
2	S	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
3	D		
4	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
5	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
6	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
7	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
8	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
9	S		
10	D		
11	L	ALT 1	Aumetz, Thil
12	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
13	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
14	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
15	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte

Report

Villerupt 2 Butte et Villerupt 3 Cantebonne : sac noir : collecte du vendredi 1er janvier reportée au samedi 2 janvier.
ALT 2, Villerupt 1 Centre et Villerupt 2 Butte : sac transparent : collecte du vendredi 1er janvier reportée au samedi 2 janvier.

La déchèterie sera fermée vendredi 1er janvier.
La régie de recettes sera fermée jusqu'au 3 janvier 2021.

Consignes de collecte des déchets ménagers

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Jours de collecte

	Ordures ménagères	Recyclables
Lundi	Audun-le-Tiche 1	**Semaine paire :** Aumetz, Thil **Semaine impaire :** Boulange, Ottange, Rédange, Russange
Mardi	Audun-le-Tiche 2, Boulange, Villerupt 1 Centre	Villerupt 3 Cantebonne
Mercredi	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
Jeudi	Ottange-Nondkeil	Audun-le-Tiche 1
Vendredi	Villerupt 2 Butte, Villerupt 3 Cantebonne	Audun-le-Tiche 2, Villerupt 1 Centre, Villerupt 2 Butte

QUELQUES EXCEPTIONS

→ À Rédange : les rues des Abeilles, Basse, Engel et de l'Hôpital et la Résidence Penny Lane sont collectées **le mardi pour les ordures ménagères** (pas de changement pour les recyclables).

Résidents de Villerupt et d'Audun-le-Tiche, rendez-vous en fin de calendrier pour connaître votre secteur !

Chaque foyer dispose désormais d'un bac pour les ordures ménagères fourni par la CCPHVA ou est desservi par un Point d'Apport Volontaire (PAV).

Janvier 2021

	Ordures ménagères	Recyclables
16 S		
17 D		
18 L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
19 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
20 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
21 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
22 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
23 S		
24 D		
25 L	ALT 1	Aumetz, Thil
26 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
27 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
28 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
29 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
30 S		
31 D		

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

- **Vous disposez d'un bac individuel pour les ordures ménagères :**

Vous devez mettre vos déchets **en sac fermé dans ce bac** et le présenter sur la voie publique, la veille au soir du jour de collecte, lorsque celui-ci est plein.

Si exceptionnellement, vous avez besoin de déposer un sac à côté de votre bac, vous devez y coller un "autocollant Famille +" disponible en contactant le service conteneurisation.

Les personnes, dont le bac doit rester sur le trottoir, se sont vues remettre des étiquettes. Celle-ci est à attacher à la poignée du bac lorsque vous souhaitez qu'il soit collecté.

- **Vous êtes desservi(e) par un PAV ou par un bac avec tambour :**

Vous pouvez y déposer vos ordures ménagères en sac fermé* quand vous le souhaitez.

* *Sac maximum de 50L pour les PAV enterrés.*
Sac maximum de 30L pour les PAV aériens et les bacs avec tambour.

→ **Chaque bac ou badge est attitré à un foyer, ne les échanger pas avec vos voisins !**

→ **Tout sac ou encombrant déposé sur le trottoir est considéré comme un dépôt sauvage ! Vous risquez une amende allant jusqu'à 1 500 € !**

→ **Les recyclables sont toujours à mettre dans les sacs transparents prévus à cet effet** et sont à sortir en sac devant chez vous sur le trottoir ou au point de regroupement qui vous a été indiqué.

Vous venez d'emménager ou vous allez déménager ? La composition de votre foyer change ?
Merci de régulariser votre situation en nous contactant :
✉ conteneurisation@ccphva.com
☏ 03 87 88 00 04

Retrouvez toutes les infos sur
www.ccphva.com/collecte

www.ccphva.com

Février 2021

		Ordures ménagères	Recyclables
1	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
2	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
3	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
4	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
5	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
6	S		
7	D		
8	L	ALT 1	Aumetz, Thil
9	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
10	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
11	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
12	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
13	S		
14	D		
15	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange

Recyclables : quoi mettre dans le sac transparent ?

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Seules ces 4 catégories de déchets sont recyclables

- → Cartons d'emballage, papiers, journaux et magazines
- → Emballages métalliques (boîtes de conserves, aérosols)
- → Flacons, bouteilles et bidons en plastique
- → Briques alimentaires

Ces erreurs sont fréquentes :

- → les papiers et cartons souillés (mouchoirs, essuie-tout, papier peint, cartons de pizza salis, ...),
- → papier aluminium,
- → les pots de yaourt et de crème,
- → les gobelets en plastique et les barquettes de biscuits,
- → les sacs et films en plastique,
- → le polystyrène,
- → les textiles et les couches,
- → la vaisselle.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'ambassadeur de tri par mail : ***ambassadeur-de-tri@ccphva.com***

Février 2021

	Ordures ménagères	Recyclables
16 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
17 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
18 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
19 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
20 S		
21 D		
22 L	ALT 1	Aumetz, Thil
23 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
24 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
25 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
26 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
27 S		
28 D		

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

En quoi sont recyclés ces déchets ?

Le recyclage permet la récupération de matière pour la création de nouveaux produits et ainsi éviter l'extraction de ressources supplémentaires.

Les flaconnages en plastique

Les emballages métalliques

Les briques alimentaires

Cartons et papiers

Ils sont réutilisés comme matière première pour refaire les mêmes produits.

www.ccphva.com

Mars 2021

		Ordures ménagères	Recyclables
1	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
2	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
3	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
4	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
5	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
6	S		
7	D		
8	L	ALT 1	Aumetz, Thil
9	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
10	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
11	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
12	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
13	S		
14	D		
15	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange

Votre déchèterie communautaire

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Apporter ses déchets en déchèterie, c'est s'assurer qu'ils seront recyclés ou traités dans le respect de l'environnement !

Sont acceptés :

- Les meubles,
- Les déchets électriques et électroniques,
- Les déchets de construction domestiques (sauf les déchets d'amiante et tuiles)
- Les métaux, la ferraille,
- Le bois,
- Le carton,
- Les déchets verts,
- Le verre,
- Le plâtre,
- Les déchets textiles,
- Les pneus déjantés,
- Le polystyrène,
- Les piles, accumulateurs et batteries,
- Les déchets chimiques dangereux,
- Les huiles minérales et végétales,
- Les radiographies,
- Les huisseries,
- Le papier, revues, journaux et magazines,
- Les extincteurs,
- Les bouteilles de gaz vidées.

Sont refusés : L'amiante et le fibrociment, les balles et cartouches de fusils, les bouteilles de gaz non vidées, les pièces automobiles, la terre végétale, les cadavres d'animaux, les déchets industriels ou issus de l'agriculture, les déchets acceptés en collecte.

Vous ne pouvez pas vous rendre à la déchèterie ?
Il est possible, moyennant paiement, de faire appel aux associations :

- **AIPH** pour les habitants des communes de Meurthe-et-Moselle : **09 82 55 57 07**.
- **Tremplin** pour les habitants des communes de Moselle : **09 83 02 17 38**.

Mars 2021

	Ordures ménagères	Recyclables
16 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
17 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
18 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
19 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
20 S		
21 D		
22 L	ALT 1	Aumetz, Thil
23 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
24 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
25 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
26 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
27 S		
28 D		
29 L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
30 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
31 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	

11

12

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir!

Nouveau contrôle d'accès en déchèterie

L'accès est gratuit pour les particuliers résidant sur le territoire de la CCPHVA sur présentation du pass' déchèterie et il est limité à 18 passages par an et par foyer.

Demandez votre carte au prochain passage en déchèterie en présentant votre carte d'identité et un justificatif de domicile aux horaires suivants : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h et exceptionnellement les samedis 9 janvier, 6 février et 6 mars de 10h à 12h.

Les apports hebdomadaires sont limités à 2 m³ pour chaque type de déchets et à 5 l pour les déchets liquides.

Depuis le 1er janvier 2021 « les véhicules non ménagers (types Master, camionnettes, véhicules utilitaires) dont l'immatriculation relève d'un autre pays que la France n'ont plus accès à la déchèterie ».

Les professionnels dont le siège est sur le territoire de la CCPHVA sont autorisés à la déchèterie moyennant paiement en fonction du volume des déchets.

Vous retrouverez toutes les informations et le règlement de la déchèterie sur : www.ccphva.com/decheterie

www.ccphva.com

Avril 2021

		Ordures ménagères	Recyclables
1	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
2	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
3	S		
4	D		
5	L	FÉRIÉ	FÉRIÉ
6	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	
7	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	VIL 3 Cantebonne
8	J	Ottange-Nondkeil, ALT 1	
9	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2
10	S		Aumetz, Thil, ALT 1, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
11	D		
12	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
13	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
14	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
15	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1

Report

ALT 1 : sac noir : collecte du lundi 5 avril reportée au jeudi 8 avril.
ALT 1 : sac transparent : collecte du jeudi 8 avril reportée au samedi 10 avril.
Aumetz et Thil : sac transparent : collecte lundi 5 avril reportée au samedi 10 avril.
Villerupt 3 Cantebonne : sac transparent : collecte du mardi 6 avril reportée au mercredi 7 avril.
Villerupt 1 Centre et Villerupt 2 Butte : sac transparent : collecte du vendredi 9 avril reportée au samedi 10 avril.

La déchèterie et la régie de recettes seront fermées le vendredi 2 avril et le lundi 5 avril.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

La régie de recettes pour la prévention et la collecte des déchets

Afin de faciliter les démarches administratives suite à la fermeture de la perception d'Audun-le-Tiche, **une régie de recettes a été créée à la CCPHVA pour le paiement de services et de produits liés à la collecte et la prévention des déchets.**

Les particuliers du territoire peuvent désormais se rendre à cette régie pour acheter :

- Un composteur à 20 € (opération limitée à une seule participation par foyer).
- Une serrure pour leur bac-poubelle à 35 € (serrure et pose incluses).

Ouverture uniquement sur rendez-vous*
Contact : regie-environnement@ccphva.com
06 81 49 97 94
Adresse : Déchèterie Communautaire, le long de la RD16 entre Aumetz et Audun-le-Tiche.

** La régie sera fermée tout le mois d'août et du lundi 13 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022.*

Avril 2021

	Ordures ménagères	Recyclables
16 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
17 S		
18 D		
19 L	ALT 1	Aumetz, Thil
20 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
21 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
22 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
23 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
24 S		
25 D		
26 L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
27 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
28 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
29 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
30 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte

16

17

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Et si vous réduisiez vos poubelles ?

En adoptant des poules

Connues pour donner de bons œufs frais, les poules sont aussi de vraies gourmandes qui aiment dévorer les épluchures et les restes de repas ! C'est pourquoi, chaque printemps, la CCPHVA propose à ses habitants la possibilité d'acquérir un poulailler et deux poules pour 20 €. **Inscription sur dossier* avant le 15 avril 2021 par mail à environnement@ccphva.com ou au 03 82 54 32 63.**

En compostant ses déchets

Technique simple et ancienne, le compostage permet de valoriser naturellement ses déchets alimentaires en compost, un engrais d'excellente qualité obtenu grâce l'action des insectes et micro-organismes.

- **Vous êtes en habitat individuel :** la CCPHVA vous propose d'acquérir un composteur en bois (600L) ou en plastique recyclé (400L) à un prix réduit de 20 €*. Pour procéder au paiement et récupérer votre composteur, contactez la régie de recettes.
- **Vous êtes en habitat collectif et souhaitez devenir référent d'un site de compostage partagé pour vous et vos voisins :** la CCPHVA vous accompagne dans votre démarche (formation, mise à disposition du matériel de compostage, informations auprès du voisinage...)

Modèle plastique

Modèle bois

Contact : 03 82 54 32 63 / environnement@ccphva.com

**Opération limitée à une seule participation par foyer.*

www.ccphva.com

Mai 2021

		Ordures ménagères	Recyclables
1	S	FÉRIÉ	FÉRIÉ
2	D		
3	L	ALT 1	Aumetz, Thil
4	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
5	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
6	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
7	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
8	S	FÉRIÉ	FÉRIÉ
9	D		
10	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
11	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
12	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
13	J	FÉRIÉ	FÉRIÉ
14	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2
15	S	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte

18

19

Report

ALT 1 : sac transparent : collecte du jeudi 13 mai reportée au samedi 15 mai.
Ottange-Nondkeil : sac noir : collecte du jeudi 13 mai reportée au samedi 15 mai.
VIL 1 Centre et VIL 2 Butte : sac transparent : collecte du vendredi 14 mai reportée au samedi 15 mai.

La déchèterie sera fermée les samedis 1er et 8 mai.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Amis jardiniers, tous au naturel !

Pourquoi arrêter d'utiliser des pesticides ?

Les pesticides regroupent les herbicides (qui tuent les mauvaises herbes), les fongicides (qui tuent les champignons) et les insecticides (qui tuent les insectes). La dangerosité de ces produits est aujourd'hui reconnue et ils sont à manipuler avec grande précaution !

Face à leur incidence sur notre santé et sur l'environnement la Loi TECV du 17 août 2015 interdit la commercialisation et la détention des produits phytosanitaires "de synthèse chimique" pour les jardiniers amateurs depuis le 1er janvier 2019.

Jardiner au naturel c'est :

- **Privilégier les semences de variétés anciennes et rustiques adaptées au climat et au sol,**
- **Choisir les bonnes associations de plantes (ex : poireaux et carottes, laitues et radis, tomates et œillets d'indes...),**
- **Favoriser la présence des auxiliaires (insectes et petits mammifères) en diversifiant les haies ou avec des petits tas de bois pour les abriter,**
- **Utiliser du compost pour remplacer l'engrais,**
- **Protéger la terre en paillant son jardin.**

Mai 2021

	Ordures ménagères	Recyclables
16 D		
17 L	ALT 1	Aumetz, Thil
18 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
19 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
20 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
21 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
22 S		
23 D		
24 L	FÉRIÉ	FÉRIÉ
25 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	
26 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	VIL 3 Cantebonne
27 J	Ottange-Nondkeil, ALT 1	
28 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2
29 S		Boulange, Ottange-Nondkeil, Russange, Rédange, ALT 1, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
30 D		
31 L	ALT 1	Aumetz, Thil

Report

ALT 1 : sac noir : collecte du lundi 24 mai reportée au jeudi 27 mai.
ALT 1 : sac transparent : collecte du jeudi 27 mai reportée au samedi 29 mai.
Boulange, Ottange-Nondkeil, Russange, Rédange : sac transparent : collecte du lundi 24 mai reportée au samedi 29 mai.
Villerupt 3 Cantebonne : sac transparent : la collecte du mardi 25 mai reportée au mercredi 26 mai.
Villerupt 1 Centre et Villerupt 2 Butte : sac transparent : la collecte du vendredi 28 mai reportée au samedi 29 mai.

La déchèterie et la régie de recettes seront fermées le lundi 24 mai.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Connaissez-vous le paillage ?

Le paillage est une technique de jardinage offrant de nombreux avantages :

- Il évite aux mauvaises herbes de pousser,
- Il permet de limiter l'arrosage du jardin en retenant l'humidité au sol,
- Il protège le sol des pluies et évite ainsi à la terre d'être lessivée et de se compacter,
- Il permet au sol de conserver une température favorable au développement de la microfaune, nécessaire au bon équilibre de votre terre,
- En se décomposant, le paillage naturel apporte de la matière organique au sol. Fini les engrais chimiques !

Astuce pour un paillage naturel et économique

En passant vos tailles de branchages ou feuilles mortes à la tondeuse, vous obtiendrez un broyat naturel à étaler sur 5 cm d'épaisseur. Ainsi, en réutilisant vos déchets verts sur place, vous n'aurez même plus besoin de les emmener à la déchèterie.

www.ccphva.com

Juin 2021

		Ordures ménagères	Recyclables
1	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
2	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
3	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
4	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
5	S		
6	D		
7	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
8	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
9	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
10	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
11	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
12	S		
13	D		
14	L	ALT 1	Aumetz, Thil
15	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Le verre, un déchet 100 % recyclable !

La collecte du verre représente un enjeu important puisque c'est le seul déchet qui se recycle à l'infini sans perte de poids, ni de qualité.

Le verre se dépose dans les bornes à verre implantées sur le territoire. Leur emplacement est consultable sur : www.ccphva.com/collecte

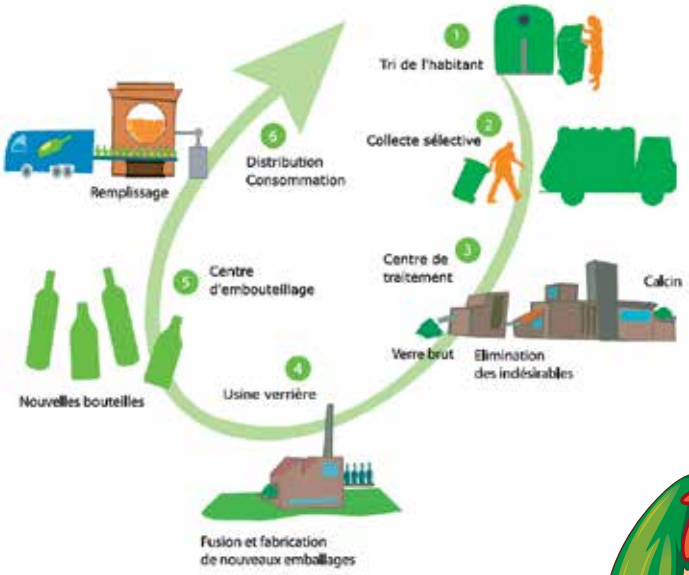

Juin 2021

	Ordures ménagères	Recyclables
16 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
17 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
18 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
19 S		
20 D		
21 L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
22 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
23 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
24 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
25 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
26 S		
27 D		
28 L	ALT 1	Aumetz, Thil
29 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
30 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir!

Verre accepté

Bouteilles, pots et bocaux

1 TONNE DE VERRE RECYCLÉ = ½ TONNE DE CO^2 ÉCONOMISÉ

Éléments refusés

Faïence, porcelaine, céramique, vitres, miroirs, poteries, ampoules, couvercles et bouchons.

La vaisselle de table, étant en céramique, est refusée car elle détériore la qualité de production.

Ne pas mettre le verre dans vos sacs noirs ou de tri car :

- **en se brisant, il risque de blesser les agents de collecte et de traitement,**
- **il entraîne des coûts 10 fois plus importants pour la collectivité,**
- **il ne pourra pas être recyclé.**

Pour les habitants d'Audun-le-Tiche, d'Ottange, de Rédange et de Russange, l'association **Verre J'espère** collecte gratuitement le verre en porte-à-porte. Vous trouverez leur calendrier de collecte en avant-dernière page.
Les bénéfices liés à la vente du verre sont intégralement reversés à la **Ligue contre le Cancer**.

www.ccphva.com

Juillet 2021

		Ordures ménagères	Recyclables
1	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
2	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
3	S		
4	D		
5	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
6	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
7	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
8	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
9	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
10	S		
11	D		
12	L	ALT 1	Aumetz, Thil
13	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
14	M	FÉRIÉ	FÉRIÉ
15	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1

Report

Aumetz, Russange, Rédange Thil : sac noir : collecte du mercredi 14 juillet reportée au samedi 17 juillet.
Villerupt 1 Centre et Villerupt 2 Butte : sac transparent : collecte du vendredi 16 reportée au samedi 17 juillet.

La déchèterie et la régie de recettes seront fermées le mercredi 14 juillet.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Pensez à la reprise « 1 pour 1 »

Lorsque vous achetez un appareil neuf dans un magasin, celui-ci a l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil. C'est la reprise « 1 pour 1 » : 1 appareil recyclé pour 1 appareil acheté.

Source : éco-systèmes

Si vous n'avez pas votre ancien appareil avec vous lors de l'achat de votre nouvel appareil, vous pouvez revenir le déposer plus tard, sur présentation de votre facture ou de votre ticket de caisse.

Si vous vous faites livrer, le livreur peut également reprendre l'ancien gratuitement.

eco-systèmes

Juillet 2021

	Ordures ménagères	Recyclables
16 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2
17 S	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
18 D		
19 L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
20 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
21 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
22 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
23 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
24 S		
25 D		
26 L	ALT 1	Aumetz, Thil
27 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
28 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
29 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
30 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
31 S		

29

30

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir!

Une seconde vie pour vos textiles

Qu'ils soient vieux, troués ou encore en bon état, vos textiles peuvent avoir une seconde vie ! Pour cela rien de plus simple, il suffit de les déposer, propres et secs, en sacs bien fermés dans les bornes à textile implantées sur le territoire de la CCPHVA.

Une cartographie des points d'apport volontaire est disponible sur **www.lafibredutri.fr/carto** et sur **www.ccphva.com/collecte**

Ces textiles seront soit revendus ou donnés à des associations, soit recyclés en chiffons d'essuyage ou en isolant.

Sont acceptés :

- **Les vêtements,**
- **Les chaussures attachées par paires,**
- **Le linge de maison,**
- **La petite maroquinerie (sacs à main et ceintures).**

www.ccphva.com

Août 2021

		Ordures ménagères	Recyclables
1	D		
2	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
3	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
4	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
5	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
6	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
7	S		
8	D		
9	L	ALT 1	Aumetz, Thil
10	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
11	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
12	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
13	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
14	S		
15	D	FÉRIÉ	FÉRIÉ

31

32

La régie de recettes sera fermée du 2 au 28 août.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Que faire de vos déchets dangereux ?

Les déchets dangereux sont des déchets présentant un risque sanitaire une fois jetés. Ils concernent tous les déchets issus de produits chimiques qui comportent un risque pour la santé et l'environnement.

Ces déchets sont à déposer à la déchèterie afin qu'ils suivent une filière spécifique pour éviter tout risque durant leur collecte et leur transport. Ils seront ensuite traités dans le respect de l'environnement.

Attention, ne surtout pas mélanger les produits entre eux, et veillez à ce que leur contenant ne fuit pas.

Les pictogrammes suivants vous renseignent sur leur dangerosité :

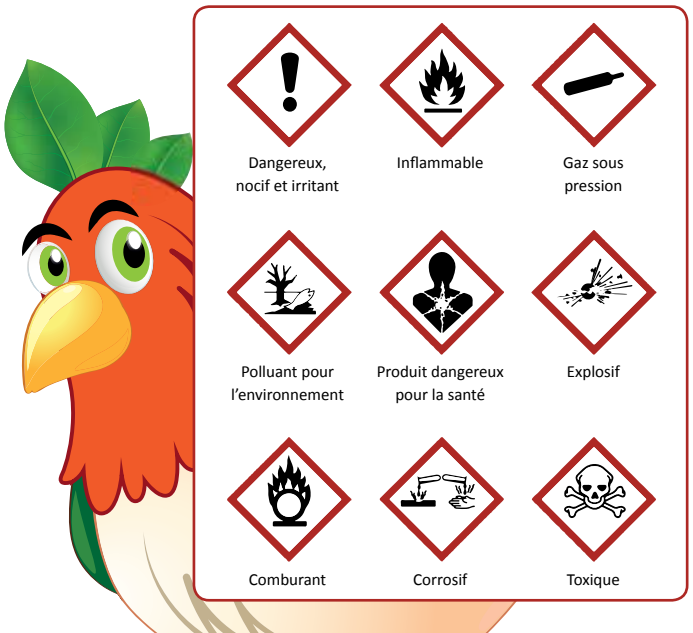

Août 2021

	Ordures ménagères	Recyclables
16 L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
17 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
18 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
19 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
20 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
21 S		
22 D		
23 L	ALT 1	Aumetz, Thil
24 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
25 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
26 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
27 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
28 S		
29 D		
30 L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
31 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne

33

34

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir!

La régie de recettes sera fermée du 2 au 28 août.

Quels sont les produits dangereux ?

Six familles d'usage sont concernées et acceptées en déchèterie :

- **Bricolage et décoration :** peinture, vernis, lasure, enduit, colle, résine, acétone, vaseline, cire, solvant, diluant...
- **L'entretien de la maison :** déboucheur de canalisation, ammoniaque, soude, acide, décapant, produit de traitement des matériaux, insecticide...
- **L'entretien du véhicule :** filtre à huile, antigel, liquide de dégivrage, polish, liquide de refroidissement...
- **L'entretien du jardin :** engrais non organique, herbicide, fongicide...
- **Chauffage, cheminée, barbecue :** combustible, allume-feu, nettoyant, alcool à brûler...
- **L'entretien de la piscine :** chlore, désinfectant...

En cas de doute, renseignez-vous auprès du Pôle Environnement au 03 82 54 32 63

Eco DDS

www.ccphva.com

Septembre 2021

		Ordures ménagères	Recyclables
1	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
2	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
3	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
4	S		
5	D		
6	L	ALT 1	Aumetz, Thil
7	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
8	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
9	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
10	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
11	S		
12	D		
13	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
14	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
15	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Les lampes se recyclent !

Déposées dans votre déchèterie, vos lampes seront ensuite récupérées par notre partenaire Récylum, qui sépare les composants par des procédés totalement sécurisés et arrive à les recycler à plus de 90 %. Ainsi, le verre et les métaux recyclés permettent la fabrication de nouveaux produits, le mercure est neutralisé et le plastique revalorisé énergétiquement.

Plus d'informations sur : ***www.malampe.org***

Ne les jetez surtout pas, apportez-les en déchèterie ou dans les magasins les collectant.

récylum

Septembre 2021

		Ordures ménagères	Recyclables
16	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
17	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
18	S		
19	D		
20	L	ALT 1	Aumetz, Thil
21	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
22	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
23	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
24	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
25	S		
26	D		
27	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
28	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
29	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
30	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir!

Les piles ne se jettent pas !

Les piles comportent des matériaux nocifs pour l'environnement, c'est pourquoi il est impératif de ne pas les mettre dans vos poubelles.

Vous pouvez les déposer à la déchèterie communautaire, au siège de la CCPHVA ou dans votre mairie.

Elles seront ensuite collectées par l'éco-organisme Corépile, qui les traitera dans le respect de l'environnement afin d'y extraire les différents métaux qui les composent.

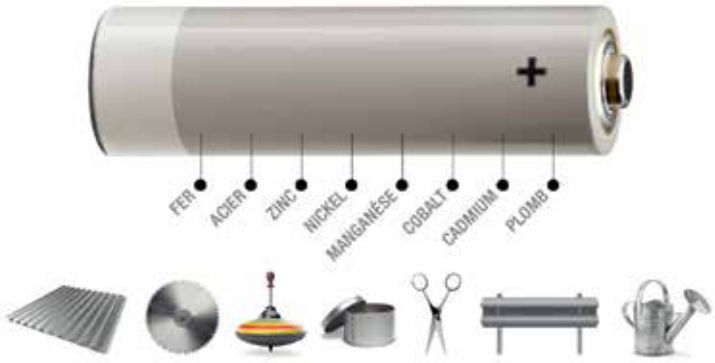

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site :
www.jerecyclemespiles.com

Corépile

www.ccphva.com

Octobre 2021

		Ordures ménagères	Recyclables
1	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
2	S		
3	D		
4	L	ALT 1	Aumetz, Thil
5	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
6	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
7	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
8	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
9	S		
10	D		
11	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
12	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
13	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
14	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
15	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte

40

41

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Devenez des éco-consommateurs

Privilégier :

- l'utilisation d'un cabas pour mettre vos courses,
- les produits vendus en vrac ou à la découpe,
- les produits réutilisables, concentrés ou les écorecharges,
- les contenants en verre plutôt qu'en plastique,
- les grands conditionnements pour les denrées non périssables,
- les produits locaux de saison,
- les produits recyclés et / ou répondant aux normes environnementales.

Éviter :

- les sacs plastiques jetables,
- les produits suremballés,
- les conditionnements individuels (gâteaux, sucrettes...),
- les produits à usage unique ou à courte durée de vie (lingettes, dosettes de café, vaisselle jetable, gants et rasoirs jetables...),
- les produits toxiques.

Octobre 2021

	Ordures ménagères	Recyclables
16 S		
17 D		
18 L	ALT 1	Aumetz, Thil
19 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
20 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
21 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
22 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
23 S		
24 D		
25 L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
26 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
27 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
28 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
29 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
30 S		
31 D		

42

43

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir!

Ces gestes comptent !

Certes les enseignes orientent les pratiques, mais elles savent aussi s'adapter aux demandes des clients.

En privilégiant les pratiques écoresponsables, nous incitons les enseignes à proposer davantage de produits plus respectueux de l'environnement.

Moins jeter, c'est moins dépenser !

Les déchets pèsent aussi sur les achats : les produits suremballés et les produits jetables ont souvent des prix plus élevés. D'après l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), une famille de 4 personnes qui évite les produits suremballés et les produits jetables peut diviser par deux sa quantité de déchets et économiser près de 400 € par an !

www.ccphva.com

Novembre 2021

		Ordures ménagères	Recyclables
1	L	FÉRIÉ	FÉRIÉ
2	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	
3	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	VIL 3 Cantebonne
4	J	Ottange-Nondkeil, ALT 1	
5	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2
6	S		Aumetz, Thil, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte, ALT 1
7	D		
8	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
9	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
10	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
11	J	FÉRIÉ	FÉRIÉ
12	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2
13	S	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
14	D		
15	L	ALT 1	Aumetz, Thil

Report

ALT 1 : sac noir : collecte du lundi 1er novembre reportée au jeudi 4 novembre.
Aumetz et Thil : sac transparent : collecte du lundi 1er novembre reportée au samedi 6 novembre.
Villerupt 3 Cantebonne : sac transparent : collecte du mardi 2 novembre reportée au mercredi 3 novembre.
ALT 1 : sac transparent : collecte du jeudi 4 novembre reportée au samedi 6 novembre.
Villerupt 1 Centre et Villerupt 2 Butte : sac transparent : collecte du vendredi 5 novembre reportée au samedi 6 novembre.
Ottange-Nondkeil : sac noir : collecte du jeudi 11 novembre reportée au samedi 13 novembre.
ALT 1 : sac transparent : collecte du jeudi 11 novembre reportée au samedi 13 novembre.
Villerupt 1 Centre et Villerupt 2 Butte : sac transparent : collecte du vendredi 12 novembre reportée au samedi 13 novembre.

La déchèterie et la régie de recettes seront fermées le lundi 1er novembre et le jeudi 11 novembre.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Stop à la pub !

Parfois mise à la poubelle sans même être lue, la publicité encombre les boîtes aux lettres et représente près de 40 kg de déchets par foyer et par an.

Si vous souhaitez ne plus recevoir de publicité mais continuer à recevoir les publications institutionnelles, la CCPHVA vous propose son propre autocollant STOP PUB :

Ce STOP-PUB est à votre disposition au siège de la CCPHVA et dans les mairies.

Novembre 2021

	Ordures ménagères	Recyclables
16 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
17 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
18 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
19 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
20 S		
21 D		
22 L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
23 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
24 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
25 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
26 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
27 S		
28 D		
29 L	ALT 1	Aumetz, Thil
30 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne

46

47

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir!

Les déchets d'activités de soin à risque infectieux

Si vous êtes un patient en auto-traitement et que vous utilisez des seringues, des aiguilles ou des cathéters pour vos soins, **ne les jetez surtout pas à la poubelle**, ils risqueraient de blesser ou de contaminer les agents de collecte !

→ **Les 12 catégories de piquants, coupants et tranchants (PCT)**

Les pharmacies ont l'obligation légale de vous fournir gratuitement des boîtes à aiguilles sur simple présentation de votre ordonnance médicale. Pensez donc à leur en demander ! Une fois remplie, votre boîte doit être déposée en pharmacie ou à la déchèterie communautaire dans la filière appropriée.

Pour plus d'informations :
www.dastri.fr

www.ccphva.com

Décembre 2021

		Ordures ménagères	Recyclables
1	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
2	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
3	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
4	S		
5	D		
6	L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
7	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
8	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
9	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
10	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
11	S		
12	D		
13	L	ALT 1	Aumetz, Thil
14	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
15	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	

48 49

Où vont vos déchets ?

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

L'ensemble de vos déchets collectés en sacs noirs et en sacs transparents sont acheminés à Maxival, le centre de traitement multi-filières situé à Villers-la-Montagne.

Il s'articule autour de quatre pôles :

- **un centre de tri des emballages ménagers (sacs transparents)**
- **un centre de traitement des ordures ménagères résiduelles (sacs noirs)**
- **une déchèterie ouverte au public**
- **un espace « déchets encombrants »**

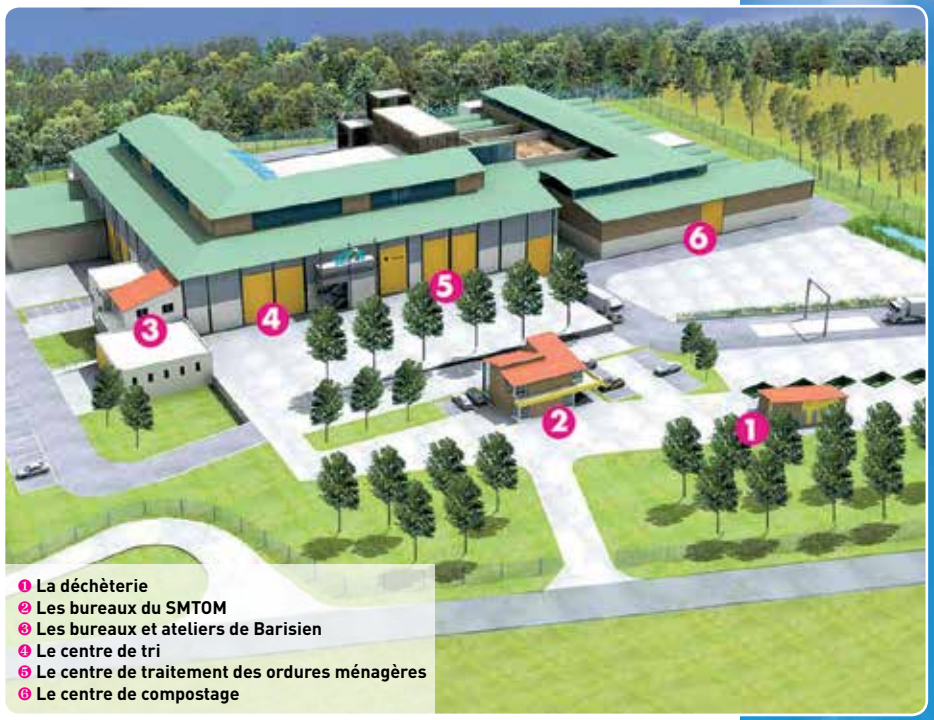

1. La déchèterie
2. Les bureaux du SMTOM
3. Les bureaux et ateliers de Barisien
4. Le centre de tri
5. Le centre de traitement des ordures ménagères
6. Le centre de compostage

Décembre 2021

	Ordures ménagères	Recyclables
16 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
17 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
18 S		
19 D		
20 L	ALT 1	Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange
21 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
22 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
23 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
24 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte
25 S	FÉRIÉ	FÉRIÉ
26 D		
27 L	ALT 1	Aumetz, Thil
28 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
29 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
30 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1
31 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre, VIL 2 Butte

50 51 52

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

La déchèterie sera fermée le 24 et 25 décembre.
La régie de recettes sera fermée du 13 décembre 2021 au 3 janvier 2022.

Les élus et le personnel de la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !

www.ccphva.com

LES DEUX SECTEURS D'AUDUN-LE-TICHE

Audun-le-Tiche 1

Impasse Anaïs
Rue d'Argonne
Route d'Aumetz
Rue des Bosquets
Rue du Colonel Bauret
Rue du Coteau
Chemin des Dames
Rue Denis Papin
Rue Emile Mayrisch
Rue de la Forêt
Rue Francbois
Rue Frédéric Chopin
Rue Gambetta
Rue de la Gare
Rue du Général Leclerc
Impasse Gualdo Tadino
Rue Guynemer
Rue de la Halte
Rue du Horlet
Rue Jacques Prévert
Rue Jean Mermoz
Rue de la Libération
Rue de la Liberté
Rue de la Lorraine
Allée Lucien Schaefer (du n°313 jusqu'à la rue du Luxembourg)
Rue du Luxembourg
Rue du Maréchal Foch
Rue Montrouge
Rue du Moulin
Rue Napoléon 1er
Rue de l'Orne
Impasse du Parc
Rue Paul Lancrenon
Rue Paul Valery
Rue Pierre Maître
Rue Pierre Sémard
Rue du Plateau
Rue du Pré
Rue de la Quielle
Rue de la République
Rue Robert Kruger
Rue du Rocher
Rue Saint Donat
Rue Saint Eloi
Quartier Saint Laurent
Rue Sainte Barbe
Rue de la Source
Impasse des Terres rouges
Rue des Terres rouges
Zac d'Alzette

Audun-le-Tiche 2

Rue du 18 Juin 1940
Rue de l'Alzette
Rue André Malraux
Rue Benoit Frachon
Rue Bétiel
Place du Château
Rue de la Confiance
Rue Croix Michel
Chemin de la Dell
Rue de l'Etang
Rue de la Faïencerie
Avenue de la Fonderie
Rue des Fontaines
Rue François Ponsin
Rue Georges Clémenceau
Lotissement Gualdo Tadino
Rue Jacques Duclos
Rue Jean-Baptiste Hilaire
Impasse Ladell
Allée Lucien Schaefer (jusqu'au n°313)
Rue du Mandelot
Rue du Maréchal Joffre
Rue de la Meuse
Rue de la Moselle
Rue Paul Roef
Allée des Peupliers
Rue des Poètes
Rue Rancy
Place Roland Marchesin
Rue Saint François
Rue Saint Michel
Avenue Salvator Allende
Chemin du tas de Sable
Rue du Vieux Colombier

Calendrier de collecte de l'association Verre J'espère

AUDUN-LE-TICHE (2e mercredi du mois à partir de 8 h) sauf gras *

13 janvier	14 avril	**15 juillet***	13 octobre
10 février	12 mai	11 aout	10 novembre
10 mars	9 juin	8 septembre	8 décembre

REDANGE-RUSSANGE (le 1er jeudi tous les 2 mois à 8 h et 13 h) sauf gras*

7 janvier	6 mai	2 septembre
4 mars	1 juillet	4 novembre

OTTANGE-NONDKEIL
(dernier lundi & mardi du mois à partir de 8 h) sauf gras*

25-26 janvier	26-27 avril	26-27 juillet	25-26 octobre
22-23 février	**25-26 mai***	30-31 aout	29-30 novembre
29-30 mars	28-29 juin	27-28 septembre	27-28 décembre

Contact : verrejespere@sfr.fr - Verre J'espère

LES TROIS SECTEURS DE VILLERUPT

SECTEUR 1 : CENTRE

Rue du 8 Mai 1945
Rue Albert 1er
Rue Albert Lebrun
Résidence de l'Alzette
Rue Anatole France
Rue Bernard d'Agostin
Cité des Belges
Cité Boulanger
Rue Carnot
Rue de la Commune de Paris
Rue Emile Curicque
Rue Ernest Renan
Rue Félix Hess
Cité Forges Basses
Rue François Georges
Rue Franklin Roosevelt
Cité Frontière
Rue Gambetta
Rue Garibaldi (jusqu'au salon de coiffure Bouclettes inclus)
Rue et Impasse Georges Clemenceau
Cité de la Goulotte
Rue Henri Barbusse
Rue Jean-Baptiste Marcet
Place Jeanne d'Arc
Rue Joseph Ferry
Rue Jules Vallès
Rue Laval-Dieu
Rue du Maréchal Foch
Rue du Maréchal Joffre
Allée des Marronniers
Rue de Metz
Rue du Moulin
Cité de Mulhouse
Rue de la Paix (n°2 et n°4)
Rue Paul Eluard
Rue Pouyer Quertier
Rue Raymond Poincaré
Cité Saint Charles
Cité Saint Ernest
Cité Saint Félix
Rue Saint Victor
Place Sainte Claire
Rue Salvator Allende
Quartier des Sapins
Rue Pierre Sémard
Rue de Verdun
Rue Victor Hugo

SECTEUR 2 : BUTTES ETENDUES

Rue des Acacias
Rue Alfred Mézières
Rue Charles Fourrier
Rue des Châtaigniers
Rue des Chênes
Rue Emile Babeuf
Rue Erckman Chatrian
Rue Garibaldi
Rue Jean d'Alembert
Rue Jean Racine
Rue et Impasse de la Marne
Rue Molière
Rue des Peupliers
Rue des Platanes
Rue Pierre Corneille
Rue René Descartes
Rue Saint Simon
Rue de Strasbourg
Rue des Tilleuls

SECTEUR 3 : CANTEBONNE

Rue du 11 Novembre 1918
Rue du 19 Mars 1962
Rue Achille Bertin
Rue Alfred de Musset
Rue Alphonse de Lamartine
Rue des Bégonias
Rue Blaise Pascal
Rue des Bleuets
Rue des Camélias
Rue Carl Von Linne
Rue du Commandant Braine
Rue Danielle Casanova
Rue des Dahlias
Rue des Déportés
Impasse Diane Fossey
Rue Emile Zola
Rue François Raspail
Rue du Général de Gaulle
Allée Georges Brassens
Rue des Glaïeuls
Rue du Haut Poirier
Rue Henri Wallon
Rue Honoré de Balzac
Chemin de la Heute
Rue Jacques Prévert
Rue des Jasmins
Rue Jean de la Fontaine
Rue Jean Macé
Rue Jean Moulin
Rue Jean Rermann
Rue Jean-Henri Fabre
Rue Jean-Jacques Rousseau
Rue Jean-Paul Marat
Rue Jean-Pierre Timbaud
Place Joliot-Curry
Rue Jules Michelet
Rue Jules Renard
Rue Karl Marx
Rue et impasse Lénine
Avenue de la Libération
Rue Loucheur
Rue Louis Pasteur
Rue Louis Saint Juste
Rue Louri Gagarine
Rue Lucien Clavel
Rue des Lys
Rue Marcel Paul
Rue Maximilien de Robespierre
Rue des Merles
Rue Michel de Montaigne
Rue Mon Logis
Rue Nelson Mandela
Rue des Oiseaux
Rue d'Oradour
Rue de la Paix
Rue Paul Nicou
Rue Paul Vaillant Couturier
Rue Paul Verlaine
Rue Pierre Beaumarchais
Rue Pierre Mendes-France
Rue Pierre de Ronsard
Rue Raoni Metuktire
Rue René Cassin
Avenue René Grandpierre
Rue de Riesa
Rue Rigoberta-Menchu
Rue Romain Rolland
Rue des Roses
Allée des Tulipes
Rue Victor Lemoine
Allée des Violettes

- Vous ne savez pas **où jeter vos déchets ?**
- Vous souhaitez **recevoir une notification** en cas de **modification d'une tournée de collecte ?**

TÉLÉCHARGER L'APPLI **eclor***

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

** Disponible le 1er semestre 2021*

LE PÔLE ENVIRONNEMENT DE LA CCPHVA

03 82 54 32 63

environnement@ccphva.com

LOCALISATION

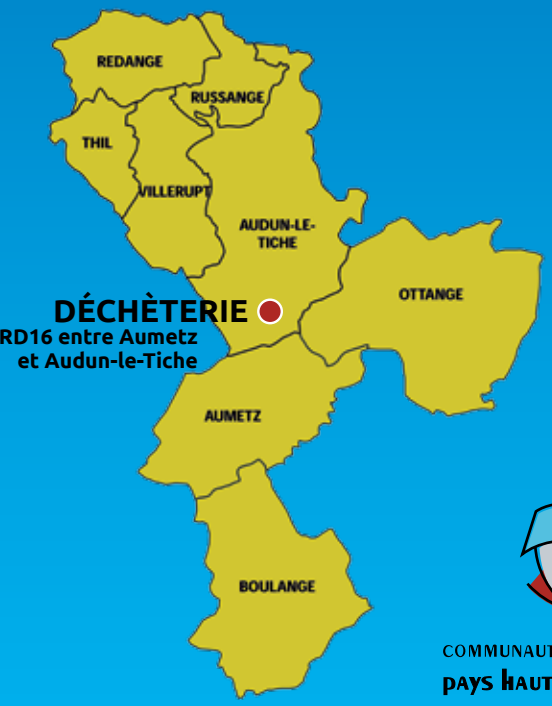

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

	Période Hivernale Du 1er novembre au 28 (ou 29) février		Période Estivale Du 1er mars au 31 octobre	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	10h - 12h	14h - 17h	10h - 12h	13h45 - 18h
Mardi	10h - 12h	14h - 17h	10h - 12h	13h45 - 18h
Mercredi	10h - 12h	14h - 17h	10h - 12h	13h45 - 18h
Jeudi	FERMETURE		FERMETURE	
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	13h45 - 18h
Samedi	9h30 - 17h / NON STOP		9h - 18h / NON STOP	

NOUVEAU CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE !

Demandez votre carte au prochain passage en déchèterie

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES pays haut val d'alzette

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE — MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

eclor

Avec le soutien de climaxion anticiper • économiser • valoriser — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — ADEME — Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE L'Europe s'invente chez nous

Imprimé sur papier recyclé

AUDUN-LE-TICHE | AUMETZ | BOULANGE | OTTANGE | REDANGE | RUSSANGE | THIL | VILLERUPT